

ASSOCIATION ALTERNATIVE(S) 49

Rapport d'activités 2023



SOMMAIRE

- 01** Mot de la présidente
- 02** Le projet associatif
 - Les objectifs généraux
 - Les valeurs de l'association
- 03** Présentation et rétrospective des dispositifs
- 04** Les personnes accompagnées en 2023
- 05** La protection des victimes
- 06** Implantation et développement
 - Organisation et financement
 - Le bilan financier 2023
 - Les rencontres réseau et partenaires
 - La communication
- 07** Les perspectives

MOT DE LA PRESIDENTE

Alternative(s) 49 est née à la suite de constats de terrain, recensés par les professionnel·les qui gravitent autour de l'association, et qui déplorent le nombre de situations pour lesquelles les violences s'installent, de manière souvent insidieuse, au sein des familles, dans les écoles, en plein coeur de notre société. Mais, ce qui interpelle le plus les professionne·les c'est la manière dont ces situations s'enkystent dans le temps, s'amplifient et se répercutent sur l'ensemble du système.

Après un travail de recherche et un diagnostic territorial autour de ces questions, l'analyse du recueil de données montre des besoins qui sont encore présents en termes de prévention primaire, notamment par le biais d'interventions qui pourraient prévenir l'apparition de la délinquance en travaillant sur des points spécifiques mis en exergue par la recherche (égalité femme-homme, discriminations, éducation non violente, prévention de la reproduction de la violence chez les mineur·es victimes, banalisation de la violence...). Mais également par le biais de la prévention secondaire grâce au repérage et à la protection des situations d'enfants en danger ainsi qu'à l'accompagnement des publics à risque de passage à l'acte violent. C'est donc grâce à la volonté des professionnel·les, de faire reculer les chiffres accablants des violences intrafamiliales et interpersonnelles et d'agir concrètement, pour prévenir de passages à l'acte violent qu'est née Alternative(s) 49 en janvier 2023, avec pour missions :

- La prévention du passage à l'acte violent, de la réitération et de la reproduction de la violence dans le but de protéger autrui ;
- L'accompagnement psycho-socio-éducatif des personnes qui se trouvent dans une situation de conflit et/ou qui se questionnent quant à leurs comportements envers autrui et/ou craignent un passage à l'acte violent ;
- L'animation d'atelier à destination des professionnel·les, afin d'enrichir leur pratique, d'améliorer le repérage et l'orientation des situations de violences intra familiales et interpersonnelles.

Une vaste ambition qui, après une année d'existence de l'association, nous confirme la nécessité d'agir sur ces sujets. Pour cela plusieurs enjeux sont ciblés par le conseil d'administration afin de structurer l'association et la développer :

- L'écriture du projet associatif
- L'implantation sur le territoire
- Le déploiement des dispositifs
- La communication
- Le financement



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'association Alternative(s) 49 créée en janvier 2023, est une association loi 1901. Les missions de l'association s'articulent autour de la prévention et l'accompagnement des personnes en prise avec la question des violences. Elle entend lutter contre tous les types de conflits et violences intrafamiliales et interpersonnelles, en accompagnant les personnes qui se trouvent dans une situation de conflit, qui se questionnent quant à leurs comportements envers autrui et craignent un passage à l'acte violent. L'association entend également promouvoir la prévention contre toutes formes de violences intrafamiliales et interpersonnelles auprès de tout public et développer l'accompagnement des professionnel·les autour de ces sujets.

L'intervention des professionnel·les de l'association se construit autour du statut de sujet des personnes reçues, qu'elles soient enfants, adolescent·es, adultes, couple ou famille. Les objectifs étant de permettre à chacune des personnes de devenir acteur·rice de leur changement. En leur permettant par le biais des actions réalisées, de nommer leurs émotions, leurs besoins, leurs difficultés, les actes posés et d'élaborer la différence entre le conflit et la violence afin de faire émerger une prise de conscience pour se responsabiliser et développer leurs compétences psychosociales. Avec ses partenaires, l'association s'engage dans la gestion des conflits et des violences, évitant ainsi un passage à l'acte, une répétition des faits ou une reproduction de la violence par les victimes mineur·es ou majeur·es.

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

- Respect du parcours des personnes
- Accueil inconditionnel
- Solidarité
- Confiance en la capacité de chacun•e d'être acteur•rice de ses propres solutions
- Écoute et non-jugement
- Travail en partenariat



PRESENTATION ET RETROSPECTIVE DES DISPOSITIFS

01

Prévention et sensibilisation tout public

- Sensibilisation des mineur•es aux violences intrafamiliales et interpersonnelles et installation d'outils dans les établissements (Programme "Autour des maux", cercles restauratifs, malle pédagogique)
- Sensibilisation dans les entreprises et auprès du grand public

02

Accompagnement des professionnel•les

- Animation d'ateliers pour enrichir sa pratique

03

Accompagnement psycho-socio-éducatif des publics à risque

- Soutien psychologique
- Accompagnement socio-éducatif
- Psychoboxe® et ateliers boîte émotionnelle
- Conférences de justice restaurative
- Ateliers en groupe

Dispositif d'accompagnement parental face aux conflits sévères de séparation (DAP).

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION



PRÉVENTION ET SENSIBILISATION



La prévention est un axe important pour favoriser la lutte contre la violence dans toutes les sphères de la vie et doit se faire partout et pour tou•tes. L'association entend engager des actions de prévention et de sensibilisation pour tout public. Pour ce faire, plusieurs dispositifs sont proposés par nos services :

Programme "Autour des maux" à destination des établissements recevant des mineur•es. Dans ce programme, l'association dispense aux équipes éducatives/pédagogiques une sensibilisation sur les violences intrafamiliales et interpersonnelles afin d'aider les professionnel•les au repérage des violences. Aussi, l'association rencontre l'ensemble des mineur•es pour parler avec eux des différentes formes de violences. Ce dispositif permettant un repérage des situations d'enfant en danger demande un travail en lien étroit avec les services judiciaires et la cellule de recueil des informations préoccupantes.

Bilan 2023 :

2 écoles primaires ont pu bénéficier de ce dispositif, soit **188 élèves et 14 enseignants** :

- L'école élémentaire Saint Nicolas, de Saumur,
- L'école élémentaire Notre Dame de l'enfance, de Drain.

- **4 autres écoles**, ont pris contact avec nous. Deux écoles vont bénéficier du dispositif d'ici la fin d'année scolaire 2024, une autre reviendra vers nous pour l'année scolaire 2024/2025 et la troisième n'a pas donné suite car nous ne disposons pas, à ce jour, de l'agrément éducation nationale.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION



Dans deux écoles, la prise de contact avec Alternative(s) 49 fait **suite à un événement particulier qui s'est passé au sein de l'école** et qui a entraîné un dépôt de plainte ou un signalement au Procureur de la République. Pour les autres écoles, la sollicitation émane d'une volonté des professionnel·les de travailler sur ces sujets.

Deux centres de loisirs souhaitent pouvoir **accompagner les équipes autour des questions de violences entre les mineur·es**, sujet auquel iels sont confrontés dans leur quotidien professionnel.

L'éducateur d'un club de sport nous a également sollicité après avoir été confronté à une situation de violence éducative subit par l'un des jeunes du club. Il témoigne et indique sa difficulté quand au fait « de n'avoir rien vu ». L'éducateur a depuis quitté le club et l'association sportive n'a pas donné suite.

Au cours des interventions, et dans le travail en amont et en aval avec les équipes, le partenariat entre l'association et les établissements a permis de **mettre en lumière plusieurs situations préoccupantes et ainsi d'attirer la vigilance des professionnel·les**. Aussi, à la suite de notre passage, deux informations préoccupantes et deux signalements ont été rédigés.

Le partenariat tissé avec ces établissements montre l'importance de ce dispositif et **le besoin de proximité qu'ont les équipes sur le terrain**. Véronique, directrice de l'école de Drain témoigne : « C'est bien le fait de sensibiliser les enfants qui a permis aux filles de CE2 de venir vers les adultes. L'engagement que porte Alternative(s) 49 est un sacré défi, il est essentiel si on veut protéger et arrêter ces espaces de non-droits. »

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Une malle pédagogique a été construite par les équipes pour sensibiliser les professionnel•les de manière ludique et leur apporter des outils clés en mains pour intervenir auprès des différents publics. Pour cela, l'association propose une malle composée de différents outils : livres, vidéos, photolangage à destination des mineur•es mais aussi des professionnel•les.

Bilan 2023 :

La composition de la malle pédagogique a été réalisée au dernier trimestre 2023, cette dernière n'a donc pas encore pu être expérimentée.

En parallèle de cette malle, les professionnel•les ont travaillé une formation qui saura s'appuyer sur les différents outils présents dans la malle et ainsi la rendre plus efficiente. Les objectifs de cette formation étant les suivants :

- Sensibiliser le public aux différentes formes de violences.
- Appréhender de manière concrète et illustrée les dynamiques à l'œuvre dans les violences.
- Soutenir la libération de la parole.
- Favoriser la prévention et le repérage des situations complexes.

Pour ces deux actions : le programme « Autour des maux » et la malle pédagogique, l'association a reçu le soutien de la Fondation Crédit Mutuel (3000€) et de la Fédération Crédit Mutuel Anjou (300€), ainsi que de l'association Défi 66 (2000€). Un soutien non négligeable pour permettre la libération de la parole et sa prise en compte.



PRÉVENTION ET SENSIBILISATION



Les cercles restauratifs sont à destination d'une classe ou d'un groupe dans le but de développer leurs compétences psychosociales en termes d'appréhension des émotions et de gestion de conflit.

Bilan 2023 :

L'association a été sollicité par une MFR, peu après la rentrée de septembre, pour amorcer un projet mis en place par une formatrice sur la question du harcèlement scolaire et sur la banalisation des violences au sein de l'établissement. L'association a proposé d'intervenir par la biais du cercle restauratif permettant ainsi d'ouvrir le débat et de répondre à la question soulevée par l'équipe éducative « Les questions des violences au sein de l'école : Quoi ? Comment ? Quels impacts pour les personnes concernées ? ». La MFR n'a pas donné suite, les coups d'intervention étant trop élevés pour eux.



Les actions de sensibilisation aux grand public sont possibles. Elles sont déployées par les équipes afin de pouvoir déconstruire auprès de tou•tes les violences et de sensibiliser aux conséquences de celles-ci. Alternative(s) 49, s'engage avec l'ensemble des partenaires du territoire sur ce sujet afin de protéger les victimes et sensibiliser les auteur•rices et personnes à risques de passage à l'acte violent.

Bilan 2023 :

Le 9 septembre 2023, nous avons eu la chance d'être présent lors de l'évènement organisé par l'association Défi 66. Cette association organise depuis maintenant 3 ans une « courche solidaire » dont les fonds sont reversés à des associations du territoire. En plus de soutenir notre projet financièrement, les membres du Défi 66 nous ont convié à tenir un stand nous permettant de faire de la prévention des violences auprès des courcheur•euses.

**ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNEL·LES**



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNEL•LES

Alternative(s) 49 organise des ateliers pour enrichir la pratique des professionnel•les, par le biais des institutions, établissements, entreprises et associations qui le souhaitent. Cela permet aux professionnel•les d'être davantage outillés pour faire face aux mécanismes qui sont mis en œuvre dans le conflit et la violence, de mieux repérer les situations à risques, de soutenir la libération de la parole et de pouvoir orienter les victimes et les auteur•rices vers les structures adaptées.

Bilan 2023 :

Comme évoqué précédemment, l'association a travaillé un atelier autour de la malle pédagogique. De plus, nous avons également préparé un atelier autour de la thématique suivante « Violences intrafamiliales et interpersonnelles, par qui ? Pourquoi ? Comment ? ». Ainsi, nous souhaitons permettre aux professionnel•les d'appréhender la violence dans son ensemble et d'en comprendre les différents mécanismes, cela permettant de repérer, d'accompagner et d'orienter au mieux les personnes.

Enfin, dans un souci d'être au plus près des besoins en termes d'accompagnement des professionnel•les, l'association s'adapte à la demande des structures. Un travail a d'ailleurs été mené, en lien avec l'association des Maires de France du 49, afin de proposer un atelier sur mesure, pour parler des violences interpersonnelles dont ces derniers peuvent être victime. Cet atelier aura lieu en mars 2024.



**ACCOMPAGNEMENT
PSYCHO-SOCIO-ÉDUCATIF
DES PUBLICS A RISQUE**



ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIO-ÉDUCATIF



Le suivi psycho-socio-éducatif favorise une prise en charge globale et pluridisciplinaire permettant de répondre, au plus près, aux besoins de la personne.

Le soutien psychologique pour les mineur•es et les majeur•es est essentiel. Les entretiens ont pour but de travailler sa relation à l'autre. Il s'agit de mettre au travail toute la question de l'altérité. Dans son interaction agressive voir violente à l'autre, la personne fait apparaître ses failles et ses traumatismes. Elle présente bien souvent une estime de soi défailante, même si cela est parfois masqué par une attitude d'assurance et de prestance.

L'enfance s'est souvent déroulée dans un environnement peu sécurisant et peu contenant, avec parfois des expériences négatives pendant l'enfance (ACE). Comme nous avons pu le voir dans nos recherches, l'histoire infantile est souvent marquée par des traumatismes, souvent peu repérés par la personne, voire inconscients. Un travail psychologique va alors pouvoir amener la personne à approfondir son histoire de vie et son rapport à la violence.

L'accompagnement socio-éducatif vise à promouvoir la prise en charge globale de la personne, mineure ou majeure. Le•a professionnel•le va pouvoir aborder les aspects de la vie quotidienne et accompagner en fonction des besoins exprimés (parentalité, gestion de conflits et des émotions, scolarité, ...). C'est en cherchant à donner du sens à ce qui se passe dans ces moments de débordement d'émotions, que le déroulement de l'accompagnement pourra amener la personne dans la voie d'un changement par rapport à elle-même et aux autres, tout en allant à son rythme. Aussi, le•a professionnel•le favorise le développement du pouvoir d'agir de la personne. Il ou elle élabore avec la personne les axes de réflexion sur le(s) comportement(s) qui pose(nt) problème. Le•a professionnel•le soutient la mise en place d'actions pour travailler sur le(s) dysfonctionnement(s) dans les relations afin de permettre à la personne de développer ses compétences psycho-sociales. L'accompagnement se fait par le biais d'entretien individuel et/ou familial.

Pour déployer cette prise en charge globale, l'association dispose de plusieurs outils présentés ci-après.

LES PRATIQUES RESTAURATIVES

SOUTENU PAR
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ
CA
ANJOU MAINE

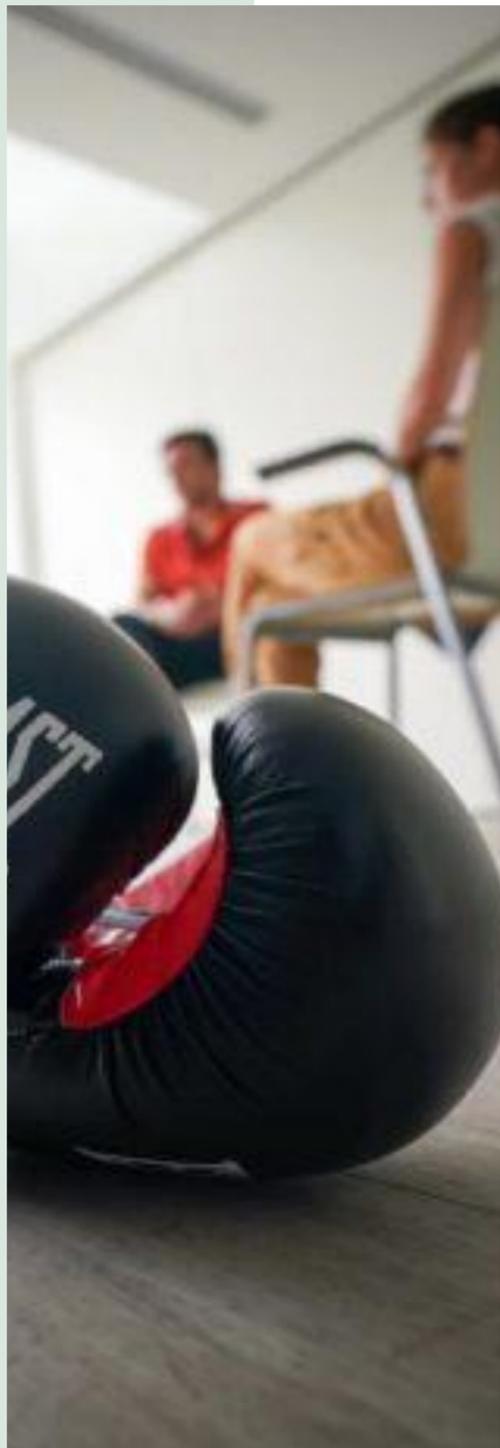


Les conférences en justice restaurative sont à destination des personnes touchées par un conflit, les conférences sont un support pour réparer et (re)créer du lien social. La conférence ouvre la parole et permet l'expression libre de chaque participant•e. Elles peuvent être utilisées pour définir ce dont chacun•e a besoin pour pouvoir donner le meilleur de soi. Par la suite, cela permet aux personnes de comprendre l'impact de leur comportement sur la vie des autres. Cela développe tout un ensemble de compétences psychosociales telles que l'empathie, le respect mutuel et le partage des responsabilités. Ce dispositif peut être proposé dès lors qu'un conflit émerge ou que des violences ont eu lieu entre des personnes.

Bilan 2023 :

Après avoir participé à l'appel à projet « Les ados s'engagent », soutenu par le Département du Maine et Loire, Alternative(s) 49 s'est vu octroyer la somme de 1500€. Ces fonds doivent permettre la mise en place des conférences de justice restaurative à destination des 11-16 ans, dès lors que des faits de violences scolaires sont identifiés. Dès lors, cela permet de travailler la réparation de la/les victime•s et la responsabilisation du/des auteur•rices. Aussi, le Crédit Agricole Anjou Maine soutient cette initiative. A ce jour, un collège de Saumur a sollicité l'association et souhaite pouvoir mettre en place de ce dispositif prochainement.

LA PSYCHOBEXE®



La Psychoboxe®^[1] est un outil thérapeutique à destination des mineur•es, à partir de 12 ans, et des majeur•es, qui consiste en des combats libres à frappe atténuée, effectués dans un cadre formellement défini quant aux mouvements autorisés. La force des coups est très fortement réduite pour atteindre un niveau de sécurité optimale et permettre le travail sur soi.

Les effets de la Psychoboxe® sont généralement assez rapides. Cinq à dix séances permettent d'articuler un travail précis. Des affects trouvent à se nommer dans un cadre qui croise le regard de trois personnes : le regard de celle qui pratique, le regard de celle qui psychoboxe, le regard d'un•e tiers qui soutient le cadre, qui observe et qui peut, comme les deux protagonistes engagé•es dans le combat, arrêter la confrontation à n'importe quel moment. Sur les deux professionnel•les présents, il y a obligatoirement un psychologue, psychanalyste ou psychiatre.

Si l'engagement n'est pas interrompu, il sera stoppé au bout d'une minute trente. Ce travail de rencontre centré sur la dimension corporelle, est suivi, dans un second temps par des échanges de parole. Ces échanges se font à partir de ce que chaque protagoniste peut dire, de sa place, à propos de ce qui s'est ainsi mis en scène. Travailler ainsi peut permettre à des personnes trop angoissées, qui verbalisent difficilement, d'être soutenues dans la libération de la parole grâce aux mouvements du corps.

Bilan 2023 :

Entre septembre et octobre 2023, Morgane DUPUY a suivi la formation Psychoboxe® et est dorénavant habilitée à la pratique. Elle a également poursuivi sa formation par un stage auprès de Stéphanie Gandil, psychologue et psychoboxeuse au Mans. Cet outil sera mis en place au sein d'Alternative(s) 49 dès qu'un binôme travailleur social / psychologue formé à la Psychoboxe® pourra être créé. Sous ces conditions, ce dispositif sera donc déployé courant 2024.

[1] Institut de Psychoboxe ; [site web] ; <https://www.psychoboxe.com/> consulté le 14/10/2022

LA BOXE EMOTIONNELLE

L'atelier **boxe émotionnelle** est proposé aux mineur•es à partir de 12 ans et aux majeur•es. Cet atelier de médiation corporelle prend appui sur la Psychoboxe®, à savoir, la mise en place de combats libres à frappe atténuée, effectués dans un cadre formellement défini quant aux mouvements autorisés. Il ne s'agit cependant pas d'un travail thérapeutique comme peut l'être la Psychoboxe® puisqu'il n'y a que deux protagonistes engagé•es dans la rencontre, et aucun psychologue n'est présent.

Utilisée de manière individuelle ou en groupe, cette pratique permet de faire émerger la parole à travers la boxe et la mise en mouvement du corps, facilitant ainsi l'appréhension des émotions à travers l'expérience vécue par le corps.

Cet outil vise plusieurs objectifs :

- Comprendre les émotions qui échappent : colère, peur, tristesse...
- Soutenir la verbalisation des émotions et ressentis
- Appréhender la montée de la violence
- Sensibiliser à la pratique de la Psychoboxe®.

Bilan 2023 :

Morgane DUPUY ayant suivi la formation Psychoboxe® et pratiqué lors de son stage des séances de boxe émotionnelle. Elle est dorénavant habilitée à la mise en place d'ateliers de boxe émotionnelle en groupe et en individuel.



LES ATELIERS EN GROUPE

Les groupes sont à disposition des personnes en prise avec “l’agir violent” et qui peuvent avoir des capacités d’élaboration anesthésiées ou inhibées. Ainsi, un suivi individuel psychologique peut parfois s’avérer complexe pour une personne et ainsi fermer le processus d’élaboration. C’est pourquoi l’association propose également des ateliers en groupe qui seront coanimés par un psychologue, un•e travailleur•euse social•e et/ou un•e coordinateur•rice formé•e en Justice Restaurative.

Atelier “Accompagnement parental” : Ces ateliers visent à prévenir et à responsabiliser le parent par rapport à un risque de passage à l’acte violent. Le public visé correspond aux parents qui solliciteraient l’association de manière volontaire ou suite à une prise en charge par les services du département ou de protection de l’enfance, qui orienteraient les parents vers nos services, pour un accompagnement en groupe. Les professionnel•les suscitent la prise de conscience qu’entraînent les dysfonctionnements sur l’(es) enfant(s) et amènent les personnes à réfléchir sur leur fonctionnement familial. Ils favorisent les échanges au sein du groupe et s’appuient sur les compétences des parents pour faire émerger des pistes de réflexions. Chacun•e communique autour d’outils qui peuvent être des ressources pour elles et eux et par la synergie du groupe, favorise la mise en place de solutions adaptées à chacune des situations familiales rencontrées.

Atelier “Faire face aux conflits” : Qu’elles soient seule ou dans un groupe, ces ateliers sont à destination des personnes qui s’interrogent quant à leur mode de relation au sein du couple. L’atelier amène les personnes à travailler leur façon d’être en relation avec autrui. Il permet également de se questionner sur le fonctionnement du couple et sur un ensemble de comportements qui vient cristalliser un conflit. Le but est de comprendre les mécanismes en action et d’éviter un passage à l’acte violent. L’atelier vise une démarche d’accompagnement des personnes vers une prise de conscience de leur responsabilité face aux conflits par le biais d’un travail global, qui permet l’appréhension de ses émotions et de celles de l’autre, d’apporter des outils de gestion de conflit, mais aussi d’apporter des clés de communication dans la relation.

Atelier “Prendre soin de soi et appréhender ses émotions” : Ces ateliers ont pour but que chaque participant•e puisse appréhender au mieux ses émotions afin d’avoir connaissance des réactions du corps et une connexion à ses émotions face au conflit. Ces outils permettent d’appréhender une alternative au passage à l’acte.

Bilan 2023 :

A défaut de temps suffisant, et dans un souci de prioriser les dispositifs cités précédemment, les ateliers en groupe seront initiés au prochain exercice.

**FOCUS SUR LES
DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENTS
PARENTAUX FACE AUX
CONFLITS SÉVÈRE DE
SÉPARATION**



DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PARENTAUX FACE AUX CONFLITS SÉVÈRE DE SÉPARATION (DAP)

Ces mesures sont une des portes d'entrée spécifique au sein de notre association. Elles permettent aux personnes de bénéficier d'un accompagnement dédié, et ce en fonction des besoins repérés et dans un cadre précis.



De plus en plus de familles sont concernées par un conflit sévère de séparation. Parfois ces familles ont fait appel à différents professionnel·les sans pour autant voir un apaisement de leur relation (conseil conjugal et familial, médiation, psychothérapie, suivi éducatif...). Pour ces situations dont le conflit s'amplifie dans la durée et s'enkyste, les impacts sur les enfants sont non négligeables. Les familles considérées comme étant à "haut niveau de conflit" sont habituellement engagées dans un processus de séparation depuis au moins deux ans, ont fréquemment recours au litige pour des questions de garde, présentent des niveaux élevés de colère et d'hostilité, de même qu'une coparentalité dysfonctionnelle (Johnston & Roseby, 1997). Plusieurs dispositifs existent déjà, notamment le « coaching coparental » et la « coordination parentale » développés au Québec, en Espagne ou en Italie par exemple. Ces dispositifs sont un mode d'intervention novateur qui permettent d'accompagner les familles et de faciliter la mise en place d'un jugement ou l'adaptation de celui-ci aux besoins spécifiques et complexes des familles à haut niveau de conflictualité.

Les dispositifs tels qu'ils sont réfléchis par l'association permettent d'aider au mieux, les parents, à exercer leur coparentalité ou une parentalité parallèle lorsque cela est nécessaire. Tout cela implique de prendre en compte les besoins des enfants, l'histoire de la famille, les attentes des parents et leurs compétences. Ces dispositifs sont proposés aux parents séparés et à leurs enfants comme un espace de parole protégé et bienveillant. Les professionnel·les accompagnent les familles pour qu'elles traversent au mieux cette période difficile et puissent exercer leur parentalité dans l'intérêt de l'enfant.

L'idée étant de travailler sur la reconnaissance du conflit et de son impact sur l'enfant pour pouvoir ensuite dégager les compétences des parents afin qu'ils trouvent des solutions adaptées à leur situation. La particularité de ces dispositifs est qu'ils peuvent se mettre en oeuvre de manière parallèle, sans contact entre les parents. Ainsi, cette mise à distance permet de faciliter la mise au travail dans l'intérêt de l'enfant. Dans la continuité de ce travail, les professionnel·les peuvent établir avec les parents un plan parental, convenu ensemble, afin de préciser certaines modalités de leur coparentalité. L'important étant de sortir l'enfant de la triangularité voir de la parentification dans laquelle il se trouve et de lui permettre de retrouver une stabilité personnelle.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENTS PARENTAUX FACE AUX CONFLITS SÉVÈRE DE SÉPARATION (DAP)

Bilan 2023 :

Tout au long de l'année 2023, l'équipe a travaillé autour de la protocolisation de ce dispositif et de son application sur le territoire. Ainsi, plusieurs partenaires ont été rencontrés : le Département, la CAF, le service médiation de l'UDAF 49, Médiations 49, le laboratoire de recherche CliPsy, Mme Marie Clothilde DANIS médiatrice familiale. Aussi, les Juges aux Affaires Familiales, les Juges pour Enfants et magistrats seront sollicités début 2024 pour poursuivre l'ensemble de ces réflexions au niveau des instances judiciaires. Il sera proposé de déployer le dispositif au-delà du cadre volontaire pour que la coordination parentale puisse voir le jour sur notre territoire.

En outre, les professionnel·les ont pu développer leurs compétences sur ce sujet grâce à plusieurs formations :

- L'enfant face à la violence du conflit parental – LFSM (2022)
- Le coaching parental une aide pour les parents en conflit et leurs enfant (conférence débat Franco/Québécoise) – LFSM (2022)
- Parentalité (et risque de) violences psychologique – LFSM
- Webinaire coordination parentale – Association Française de Coordination parentale.

Afin d'évaluer ce dispositif, l'association souhaite s'associer au laboratoire de recherche CliPsy. Cette collaboration permettra de faire un retour circonstancié sur la mise en place de cet accompagnement auprès des familles.

Dans un souci d'interconnaissance et de déploiement du DAP, Alternative(s) 49 organise le vendredi 31 mai 2024, une journée d'étude qui aura pour thématique « Conflits sévères de séparation, accompagner pour limiter l'impact sur les enfants ». Lors de cette journée, nous pourrons compter sur la présence de Gabrielle DOUIEB qui informera les professionnel·les sur les conséquences du conflit sévères sur les enfants, ainsi que Marie Clothilde DANIS, médiatrice familiale, qui pratique la coordination parentale à La Rochelle et qui pourra nous faire un retour d'expérience à ce sujet.

**LES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES EN 2023**



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2023

Les chiffres

Initialement, l'association projetait de démarrer l'accompagnement psycho-socio-éducatif au premier trimestre 2024. Or, les professionnel·les ont été sollicité·es dès novembre 2023 par des particuliers qui souhaitent démarrer un accompagnement.

Afin de ne pas freiner un processus de mise au travail volontaire, les professionnel·les ont donc fait le choix de démarrer ces accompagnements dès décembre 2023. Le profil des personnes accueillies est le suivant :

- Un homme, 44 ans, orientation d'un partenaire, demande d'accompagnement en lien avec des violences verbales.
- Une femme, 35 ans, victime de violences conjugales, accueil et écoute téléphonique, réorientation CIDFF.



LA PROTECTION DES VICTIMES



LA PROTECTION DES VICTIMES

L'évaluation du danger

Avant d'entamer une prise en charge, une première rencontre d'évaluation est effectuée par un·e des professionnel·les de la structure afin de déterminer avec la personne ses besoins et de réfléchir à l'accompagnement qui lui correspond le mieux, tout en lui présentant les modalités d'intervention. Dès lors que l'évaluation est faite, une orientation interne ou vers des partenaires extérieurs lui est ensuite proposée dans le but de déterminer un projet personnalisé qui sera évolutif en fonction des besoins repérés et des sollicitations de la personne accompagnée. Des temps de concertation en équipe permettront d'apporter un regard pluridisciplinaire autour des situations des personnes accueillies.

Dans chacune des situations, l'association a comme priorité la protection de la ou des victimes et s'assure de transmettre les informations aux autorités compétentes, dès que cela le nécessite.

C'est donc avec cet objectif prioritaire que le premier entretien s'effectue, afin de s'assurer que la sécurité de tous est respectée. Pour ce faire, les professionnel·les ont travaillé un protocole qui permet d'évaluer le risque de contrôle coercitif et de danger immédiat. Ce protocole a été travaillé en lien avec Gabrielle DOUIEB, psychologue clinicienne, spécialisée en psychotraumatisme, en victimologie et en criminologie (Psychologue au centre de victimologie pour mineurs de l'hôpital Trousseau). Tout au long de l'année 2024, ce protocole va être utilisé par les équipes et présenté à différents partenaires afin d'être soumis à des retours critiques permettant son amélioration.



IMPLANTATION ET DEVELOPPEMENT



IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT



ASSOCIATION ALTERNATIVE(S) 49

Organigramme Conseil d'Administration



En plus des membres du conseil d'administration, l'association peut compter sur des bénévoles investi•es derrière le projet associatif. Enfin nous remercions nos 11 adhérent•es qui soutiennent l'association.

IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT

Le déploiement réseau et partenaires



Au vu de notre objet et de la difficulté à “capter” notre public cible du fait qu’il soit parfois pas ou peu conscient de ce qui se joue dans ses relations, qu’il est souvent emprunt à des représentations quant à la prise en charge de ses difficultés, un important travail de partenariat doit se déployer afin de permettre l’orientation de celui-ci par les professionnel•les partenaires de l’association.

Public ciblé par l’association :

- Les personnes se retrouvant dans un conflit sévère de séparation ;
- Les couples ou personnes en couple où est repéré un dysfonctionnement relationnel avec un risque de passage à l’acte violent ;
- Les parents en difficulté éducative, qui craignent un passage à l’acte violent ;
- Les personnes qui se questionnent quant à leur façon d’interagir dans leurs relations aux autres et craignent leur réaction dans une situation de conflit ;
- Les jeunes intimidateur•rices en milieu scolaire ;

IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT

Le déploiement reseau et partenaires

Tout au long de l'année, Morgane DUPUY, présidente de l'association a pu échanger avec différents partenaires et ainsi développer un maillage partenarial autour d'Alternative(s) 49 :

- AAVAS
- ACVS
- ADAES 44 (CPCA Pays de la Loire)
- ALIA
- Assistantes sociales et psychologue Police/Gendarmerie
- CESAME
- CIDFF
- Laboratoire CliPsy
- Le Planning Familial
- Médiations 49
- Professionnelles du PRE
- Psychologues libéraux
- Résidence Habitat Jeunes
- Scènergie
- Solidarité Femmes
- Travailleur•euses sociaux
- UDAF Médiation
- Mr BAUDREZ et Mme CHIARUZZI – Direction Départementale de l'Enseignement Catholique
- Mme CATTOIR – Substitut du Procureur en charge des mineurs TJ Angers
- Mr DAUDIN – Conseillé technique enfance famille Département du Maine et Loire
- Mme GAUSSIN – Juge des enfants TJ Angers
- Mme GOHIER – responsable parentalité CAF
- Mme GUILBAUD – DDFE
- Mme LABAT – CISPD Cholet
- Mme LOPEZ ABARACA – CHU Angers
- Mme THIBAUT et Mme NOIROT – chargé de mission prévention sécurité ville d'Angers



IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT

Conférence : Quand punir ne suffit pas

Date : 25 janvier 2023

Lieu : Visio

Organisateur : Equijustice

Personnes formées : Morgane DUPUY et Laura ASTIER

Conférence : Cycle de la personnalité

Date : 15 mars 2023

Lieu : Visio

Organisateur : LFSM

Personne formée : Morgane DUPUY

Conférence : Parentalité et (risque de) violences psychologiques

Date : 19 avril 2023

Lieu : Visio

Organisateur : LFSM

Personne formée : Morgane DUPUY

Journée d'étude : Justice réparatrice à l'épreuve des groupes

Date : 13 juin 2023

Lieu : Visio

Organisateur : Citoyen et Justice

Personnes formées : Morgane DUPUY et Laura ASTIER

Formation : Psychoboîte niveau 1

Date : 15 et 16 septembre / 6 et 7 octobre / 20 et 21 octobre 2023

Lieu : Le Mans

Organisateur : ABCI Formation

Personne formée : Morgane DUPUY

Formation : Justice Restaurative, principes et actions

Date : 20 au 22 septembre 2023

Lieu : Paris

Organisateur : Question de justice

Personnes formées : Morgane DUPUY et Anne GALLIN

La formation des équipes

10 ans UDAF Médiation - communication non-violente

Date : 9 novembre 2023

Lieu : Angers

Organisateur : UDAF Médiation

Personne formée : Morgane DUPUY

Restitution du rapport de la CIIVISE

Date : 20 novembre 2023

Lieu : visio

Organisateur : CIIVISE

Personne formée : Morgane DUPUY

10 ans de la MIPROF : rencontre interprofessionnelles - se former pour mieux repérer

Date : 21 novembre 2023

Lieu : visio

Organisateur : MIPROF

Personne formée : Morgane DUPUY

Formation : Violences sexistes et sexuelles - des outils pour en parler

Date : 27 novembre 2023

Lieu : Cholet

Organisateur : Planning familial.

Personne formée : Morgane DUPUY

Journée d'étude : Violences conjugales, de la compréhension à l'accompagnement

Date : 28 novembre 2023

Lieu : Cholet

Organisateur : CISPD Cholet

Personne formée : Morgane DUPUY

Ciné débat : L'amour et les forêts

Date : 23 novembre 2023

Lieu : Angers

Organisateur : Solidarité femmes - CIDFF - Planning familial

Personnes formées: Morgane DUPUY et Anne GALLIN

IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT

L'implantation sur le territoire

Le siège de l'association est basé à Angers car l'association intervient sur l'ensemble du département du Maine et Loire. Dans l'organisation du déploiement des dispositifs, l'association a fait le choix, pour cette première année, de se concentrer sur sa structuration et souhaitait, dans un premier temps, mettre en place les axes prévention et l'accompagnement des professionnel·les. La mise en place de l'accompagnement psycho-socio-éducatif se dessinant pour le premier trimestre 2024. Ce choix ayant été fait notamment pour des questions de facilité de mise en œuvre, car ces actions ne nécessitent pas de locaux dédiés et peuvent par conséquent s'organiser plus simplement.

Cependant, l'association a dû faire face à une demande d'accompagnement psycho-socio-éducatif dès novembre 2023. Ne souhaitant pas laissé sans réponse ou dans une attente trop longue la personne qui était prête à entamer une démarche de « prendre soin », les membres de l'association ont fait le choix de démarrer cette prise en charge dès décembre 2023. Ainsi depuis cette date, les professionnel·les de l'association reçoivent le public, sur rendez-vous, à "La Source", espace de coworking dédié à la santé et au bien-être situé au Lac de Maine à Angers.



IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT

La communication

Depuis sa création, Alternative(s) 49 travail sur sa visibilité et sa communication. Voici les différents supports et charte graphique développés en 2023.

Notre plaquette

Des chiffres qui nous poussent à agir ...

HARCÈLEMENT SCOLAIRE
700 000 victimes de harcèlement scolaire chaque année.

VIOLENCES ÉDUCATIVES
Un enfant meurt tous les 5 jours, suite à des violences de ses parents ou de ses proches.

VIOLENCES SEXUELLES
1 enfant sur 5 subira des violences sexuelles avant ses 18 ans.

VIOLENCES CONJUGALES
En 2021, 143 personnes décédées suite à des violences conjugales. En 2018, 140 000 enfants exposés aux violences conjugales.

CONFLIT SÉVÈRE DE SÉPARATION
Environ 30% des séparations entraînent un conflit sévère qui impacte considérablement les enfants.

POUR NOUS SOUTENIR

QUI SOMMES NOUS ?
L'association Alternative(s) 49 a été créée en janvier 2023, elle a pour but de lutter contre tous types de violences intrafamiliales et interpersonnelles. L'association est composée de professionnel·les formé·es à l'accompagnement et à la prise en charge des violences (travailleur·euses sociaux, médiateur·rices familiale, psychologues).

Alternative(s) 49
CONTACT
Alternative(s) 49
www.alternatives49.fr
contact@alternatives49.fr
07 49 92 79 09

Alternative(s) 49
Association Alternative(s) 49
contact@alternatives49.fr
07 49 92 79 09

LA PREVENTION

Le programme "Autour des maux" est un outil de libération de la parole pour les mineures. Elle permet de sensibiliser les équipes éducatives au repérage et à l'orientation des victimes.

Les cercles restauratifs développent les compétences relationnelles et permettent d'appréhender la gestion de conflit.

Les conférences en justice restaurative proposent des outils pour accompagner les personnes touchées par un conflit et (re)créer du lien social.

ENRICHIR SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

La malle pédagogique pour sensibiliser les professionnel·les de manière ludique et leur apporter des outils clés en mains pour intervenir auprès des différents publics. Cette malle est accompagnée d'un atelier pour sa mise en œuvre.

Ateliers sur les thématiques des violences : permettre aux professionnel·les d'appréhender les mécanismes mis en œuvre et de repérer les situations à risques.

NOTRE AMBITION POUR 2024, DEVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIO-ÉDUCATIF

- Des rencontres avec un psychologue.
- La Psychoboxe®, outil thérapeutique psycho-corporel et ateliers boxe tes émotions.
- L'accompagnement socio-éducatif, entretien(s) autour de la gestion de la vie quotidienne, parentalité, gestion de conflits et des émotions, scolarité, ...
- Des ateliers en groupe.
- Le dispositif d'accompagnement parental face aux conflits sévères de séparation, ce dispositif peut se mettre en place avec la présence d'un seul des deux parents.

POUR QUI ?

- ✓ Je me trouve dans une situation de conflit, j'ai besoin d'en parler.
- ✓ Je suis séparé·e et en conflit important avec l'autre parent.
- ✓ Je suis impulsif·ve, je m'emporte facilement.
- ✓ Lorsque je consomme ou que je suis en manque, je peux avoir des accès d'agressivité.
- ✓ Ma relation avec mes enfants est conflictuelle, je crie et m'emporte de plus en plus, j'ai besoin d'aide.
- ✓ Mon enfant est mineur·e et nous avons besoin d'aide face à ses comportements.
- ✓ Une personne de mon entourage fait face à une problématique d'agressivité et/ou de violence.
- ✓ Je suis un·e professionnel·le et je souhaite enrichir ma pratique sur le sujet des violences.

Nos supports réseaux sociaux et carte de visite



IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT

La communication

Notre charte graphique en lien avec nos différents supports de communication

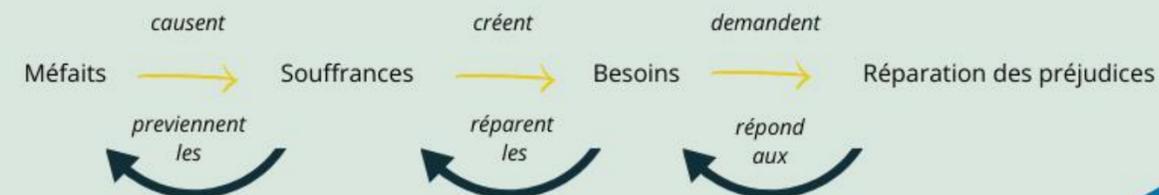
LES PRATIQUES DE JUSTICE RESTAURATIVE

SE REUNIR POUR DECIDER ENSEMBLE

L'association s'appuie sur la justice restaurative. C'est un outil qui consiste à penser que les personnes touchées par une difficulté, un conflit, sont les mieux placées pour résoudre cela par elles-mêmes.



Dynamique du processus de la justice restaurative.
Source Restorative Process Diagram by Mc. Cold



Quelles pratiques de justice restaurative chez Alternative(s) 49 ?

- Le cercle restauratif
- La conférence de justice restaurative



ALTERNATIVE(S) 49
07 49 92 79 09
CONTACT@ALTERNATIVES49.FR



“

Cette initiative part du constat qu'il est parfois difficile pour les enfants de se confier auprès d'adultes, même au sein de l'école.

En tant que parent, il me paraît nécessaire de faciliter la dénonciation d'actes violents qui pourraient avoir lieu au sein de l'école, mais aussi au sein de la famille.

Le programme "Autour des maux" et sa boîte à maux sont un symbole fort pour y « poster » son vécu, son ressenti, son mal-être, son traumatisme, avec la certitude que ce « courrier » sera lu et pris en compte par un adulte référent.

Le bilan est déjà positif au sein de notre école, elle a permis à quelques enfants de s'exprimer sur des situations problématiques sans gravité, qui ont été bien pris en compte et réglées au sein de l'école.

David, parent d'élève



”



ATELIERS POUR ENRICHIR SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE



ASSOCIATION Alternative(s) 49

QUI SOMMES NOUS ?

L'association Alternative(s) 49 a pour but de **lutter contre tous types de violences intrafamiliales et interpersonnelles**. L'association intervient en accompagnant les personnes qui se trouvent dans une situation de conflit, qui se questionnent quant à leurs comportements envers autrui et craignent un passage à l'acte violent. L'association entend également promouvoir la prévention contre toutes formes de violences intrafamiliales et interpersonnelles auprès de tout public.

L'EQUIPE QUI ANIME LES ATELIERS

Travailleur·euses sociaux et médiateur·rices familial·es (DE), l'équipe fait preuve d'une expérience significative auprès des auteur·rices de violences. De part leurs parcours variée et leurs qualifications diversifiées, les professionnel·les sont des acteur·rices de terrain dont les expériences pourront enrichir vos pratiques.

NOS METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, interactivité, échange sur les expériences.

LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

- **La prévention** du passage à l'acte violent, de la récurrence et de la reproduction de la violence dans le but de protéger autrui ;
- **L'accompagnement** psycho-socio-éducatif des personnes qui se trouvent dans une situation de conflit, qui se questionnent quant à leurs comportements envers autrui et craignent un passage à l'acte violent ;
- **L'animation d'ateliers** à destination des professionnel·les, afin d'enrichir leur pratique, d'améliorer le repérage et l'orientation des situations de violences intra familiales et interpersonnelles.

*« Non, cette famille ? Impossible qu'il y ait de la violence chez eux ».
Agissons, ne fermons plus les yeux. »*



LA PSYCHOBOSSE®

METTRE AU TRAVAIL SON RAPPORT A LA VIOLENCE



Pour qui ?

Dès l'adolescence, toute personne ayant le désir d'interroger et de mettre au travail son rapport à la violence.



Pourquoi ?

- Faire émerger la parole à travers la boxe et la mise en mouvement du corps
- Entamer une démarche de soin, facilitée par l'approche psycho-corporelle.



Avec qui ?

Un binôme de Psychoboxeur·euses formé·es, dont un·e psychologue.

Comment ?

- Pendant 1'30 minutes, échange de frappes atténuées de boxe entre le patient et un·e Psychoboxeur·euse
- L'autre Psychoboxeur·euse veille sur le patient
- A tout moment, chacun peut stopper le combat
- Après chacune des séquences, les trois personnes parlent de ce qu'elles ont vécu. L'analyse permet l'expression des ressentis de chacun.



Quel cadre ?

- Un entretien d'évaluation avec le/la psychologue
- Un minimum de 5 séances (à raison d'une fois par mois) est souvent nécessaire pour que la personne arrive à déposer et extérioriser.
- La Psychobosse® ne se substitue pas à une psychothérapie. Elle en permet justement l'accès.

Pour quoi ?

- Ne plus être débordé par des émotions qui échappent : colère, peurs, tristesse...
- Engager un travail thérapeutique en montrant que la verbalisation est possible et non dangereuse
- Construire des liens avec les autres, autrement que dans une relation agresseur·e/ agresseur·euse
- Ne plus être violent avec son entourage.

ALTERNATIVE(S) 49

07 49 92 79 09

CONTACT@ALTERNATIVES49.FR



LES PERSPECTIVES

Afin de permettre un développement par étape, l'association, en plus de ce qu'implique la création de la structure, a mis en place par le biais de ses professionnel·les bénévoles, la partie accompagnement des professionnel·les, prévention et sensibilisation sur l'année 2023, et a également lancé l'accompagnement psycho-socio-éducatif, fin 2023.

Ce pourquoi, au terme des deux ans à venir, d'ici 2025, les objectifs sont de pouvoir poursuivre ce déploiement. Sous condition de financements suffisants, l'association souhaite engager le développement de l'ensemble de ses activités grâce à l'embauche progressive des professionnel·les :

- 1.40 ETP travailleur·euse social·e
- 0.30 ETP psychologue

En attendant, 2024 vise comme objectif général : l'implantation sur le territoire. Une année pour nous permettre de devenir une association reconnue du maillage territorial. Ainsi, progressivement nous mettrons à profit nos savoir-faire pour lutter contre les violences intrafamiliales et interpersonnelles par le biais de nos différents dispositifs déjà existants :

- Programme "Autour des maux"
- Ateliers pour les professionnel·les
- Accompagnement psycho-socio-éducatif
- Pratiques restauratives
- Psychoboxe® et boîte émotionnelle.

Et par ceux qui devraient voir le jour en 2024, à savoir nos dispositifs d'accompagnement face aux conflits sévères de séparation. Nous souhaitons également qu'aboutisse notre journée d'étude sur cette thématique.

En terme de communication, nous lancerons notre site internet et notre compte Instagram pour plus de visibilité.



Contact



Morgane Dupuy

Présidente fondatrice

07 49 92 79 09

contact@alternatives49.fr